

# DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE  
SAINT - EUGÈNE  
SAINTE - CÉCILE

4, RUE DU CONSERVATOIRE  
75009 PARIS  
Tél. : 01 48 24 70 25  
[secretariat@saint-eugene.net](mailto:secretariat@saint-eugene.net)  
Youtube : itemissaest



DIMANCHE  
5 SEPTEMBRE 2021

INFORMATIONS  
PAROISSIALES

## Edito : Votre nouveau curé

Bien faut-il que je me présente à vous, chers paroissiens, même si je n'aime pas beaucoup parler de moi. Ce premier éditorial de la feuille paroissiale de cette rentrée 2021-2022 servira donc à cet effet !

Je suis né à Paris, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement, d'une famille chrétienne, et j'ai grandi dans une fratrie de six enfants. J'ai un lien de cœur avec la Normandie, la Manche tout particulièrement : lieu de vie de mes aïeux du côté maternel, lieu de vacances pendant les temps de l'enfance et de l'adolescence, et lieu de vie actuelle de ma mère, toujours vivante ; lieu de retrouvailles avec la famille.

Le Seigneur m'a appelé à la vocation sacerdotale lorsque j'avais 17 ans, au cours d'une retraite prêchée par mon aumônier scout dans la très belle abbaye de Notre-Dame de Fontgombault, dans l'Indre.

Je suis entré au séminaire trois ans plus tard chez les Légionnaires du Christ à 20 ans, après avoir intégré l'école d'ingénieur SUDRIA à Paris et y avoir étudié les deux premières années de classes préparatoires. La formation vers la prêtrise s'est faite d'abord en Espagne puis en Italie, à Rome. J'y ai fait là mes études de philosophie, à l'université Grégorienne où j'ai obtenu une licence canonique, et de théologie. J'ai reçu l'ordination sacerdotale à Rome en 2001 : cela fait donc juste 20 ans. Ces années romaines ont marqué mon âme sacerdotale dans la découverte de l'universalité de la foi catholique et dans l'amour de Saint Pierre, premier Pape et fondement visible de l'Eglise.

Après quelques années bien éprouvantes et un bon temps de discernement, j'ai demandé à être accueilli dans le diocèse de Paris. Mgr Vingt-Trois m'a reçu avec beaucoup d'attention. Je fais donc partie maintenant du presbyterium diocésain, depuis l'année 2012. Envoyé d'abord dans la paroisse Sainte-Jeanne de Chantal dès 2010, j'y ai exercé un ministère enthousiasmant auprès des jeunes. Sur la demande de l'Archevêque, j'ai dû y apprendre aussi, avec grande joie, à célébrer la Messe dans le *vetus ordo* (missel qu'on dit de Jean XXIII). Notre-Dame de Fontgombault a été mon lieu d'apprentissage, outre qu'elle est aussi mon lieu de ressourcement spirituel. Enfin, nommé vicaire à Notre-Dame de l'Assomption en 2019, j'y ai vécu les deux ans de quasi-confinement dans un cadre paroissial particulièrement dynamique et riche : deux très belles années.

Je suis marqué spirituellement par les exercices spirituels selon saint Ignace de Loyola. Je suis fortement attiré par l'esprit bénédictin. La devise *ora et labora*, expression un peu

restrictive, mais quand même significative de la règle de saint Benoît, reste pour moi une motivation constante. La *Pax* me tient à cœur !

Je suis heureux, et un peu tremblant, d'arriver à la paroisse Saint-Eugène-Sainte-Cécile dont j'admire depuis longtemps la force et la beauté. J'y suis déjà très bien accueilli, et j'en remercie profondément, en premier lieu, le chanoine Marc Guelfucci, et vous tous. Pendant ces premiers mois de charge curiale, je m'efforcerai surtout de mieux vous connaître, afin de mieux vous aimer, sous la houlette du Bon Berger. Puis, grâce à tous vos bons conseils, je prendrai les déterminations nécessaires pour les années à venir. Je compte sur votre prière, sur celle de saint Eugène et de sainte Cécile, nos chers saints patrons, comme je vous bénis de bien bon cœur.

Votre nouveau curé : Julien Durodié +

N.B. : je demande instamment à chacun de porter le masque dans l'église tant que nous le requièrent l'obéissance et la prudence chrétienne.

### ***Ouverture de l'église durant la semaine***

Le dimanche : 7h45 - 20h00  
Le lundi : 7h15- 20h00  
Le mardi : 7h15- 20h00  
Le mercredi : 7h15- 20h00  
Le jeudi : 7h15- 20h00 – 7h15 le lendemain  
Le vendredi : 7h15- 20h00  
Le samedi : 7h15- 20h00

#### **CHAPELET**

Mardi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : Couronne angélique ou le chapelet de Saint Michel  
Jeudi et vendredi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : chapelet paroissial  
Dimanche à 16h45 : Chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie à la Chapelle de la Vierge.

**PROCHAIN 1<sup>er</sup> SAMEDI : Samedi 2 octobre 2021**

#### **ADORATION**

Tous les jeudis soir après la messe de 19h00 : Heure Sainte de 20h00 jusqu'au vendredi 7h00 avec l'Heure Sainte entre 23h00 et minuit.

Tous les vendredis soir après la messe de 19h00, adoration pour la France jusqu'à 21h00.

Premier Vendredi du mois : adoration nocturne, de 20h00 jusqu'à 9h15

**PROCHAIN 1<sup>er</sup> VENDREDI : Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021**

**► *Nuit d'adoration du premier vendredi du mois dans la nuit du 1 au 2 octobre*  
*Messes à 7h30 et à 9h30 le samedi 2 octobre 2021***

Catéchisme pour adultes par le père Gabriel Grodziski à 20h00 les mardis 21 septembre, 5 et 19 octobre, 9 et 23 novembre, 7 décembre, 4 et 18 janvier, 1<sup>er</sup> et 15 février, 8 et 22 mars, 5 et 19 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin.

le catéchisme pour les enfants reprend : le mardi 14 septembre de 17h00 à 18h00, salle sainte Cécile. Possibilité pour les enfants d'apporter leur goûter dans les salles dès 16h30.  
S'inscrire au secrétariat

**CALENDRIER DES MESSES**  
**DU 5 SEPTEMBRE AU 12 SEPTEMBRE 2021**

	<b>MISSEL 1970</b>	<b>MISSEL 1962</b>
<b>DIM 5</b>	9H45 : 23ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 15ÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19H00 : MESSE BASSE
Lun 6	12h45 : Férie.	7h30/19h00 : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl.
Mar 7	12h45 : Férie	7h30/19h00 : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl.
Mer 8	12h45 : Nativité de la Vierge Marie, fête.	7h30/19h00 : Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, 2 <sup>ème</sup> cl. ; Com. saint Adrien, Mart.
Jeu 9	12h45 : Férie ; saint Pierre Claver, Prêtre ; bienheureux Frédéric Ozanam.	7h30/19h00 : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl. ; Comm. saint Gorgon, Mart. (saint Gorgon ; saint Pierre Claver, Conf.)
Ven 10	12h45 : Férie.	7h30 : Saint Nicolas de Tolentino, Conf., 3 <sup>ème</sup> cl.
Sam 11	(Férie ; sainte Vierge le samedi)	7h30/9h30 : De Maria in sabbato, 4 <sup>ème</sup> Cl. ; Comm. saints Prote et Hyacinthe, Mart. (saints Prote et Hyacinthe).
<b>DIM 12</b>	9H45 : 24ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 16ÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19H00 : MESSE BASSE

## VIE PAROISSIALE

☐ **Confrérie Marie Corédemptrice : Récitation du chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie chaque dimanche à 16h45 retransmis sur internet** devant la chapelle de la sainte Vierge. Page sur le site de la Paroisse : [saint-eugene.net/confrérie-marie-corédemptrice/](http://saint-eugene.net/confrérie-marie-corédemptrice/)

La Confrérie Marie Corédemptrice propose une **neuvaine à Notre Dame des Sept Douleurs du lundi 6 au mardi 14 septembre** pour préparer la fête patronale de cette Confrérie qui aura lieu le mercredi 15 septembre. Le but de cette neuvaine est de prier pour la proclamation solennelle du dogme de la Maternité spirituelle de Notre Dame, en tant que Corédemptrice et Médiatrice de Toute Grâce, sachant que par la reconnaissance de ces mystères douloureux et glorieux de l'Immaculée, les enfants de l'Église, si éprouvés dans ces temps où l'Église navigue sur des mers très agitées, recevront d'amples grâces et consolations afin de surmonter ces grandes épreuves. Le livret de la neuvaine se trouve sur le site de la paroisse, sur l'onglet «Confrérie Marie Corédemptrice» : «Informations et Nouvelles», et des exemplaires seront mis à la disposition des paroissiens de Saint-Eugène à partir du dimanche 5 septembre pour ceux qui ne pourront le télécharger et imprimer chez eux. Nous commencerons cette neuvaine le lundi 6 septembre. Elle sera dite à la chapelle de la Sainte Vierge du lundi au vendredi 20 minutes avant la Messe de 19h, puis le samedi 20 minute avant la messe de 9h30, et le dimanche à la fin de la prière du chapelet de

16h45. Cette neuvaine s'achèvera le mardi 14 septembre, fête de l'exaltation de la Sainte Croix et sera complétée par la prière du chapelet des Sept Douleurs de Notre Dame le mercredi 15 septembre, fête de Notre Dame des Douleurs, à 18h.

Dimanche 12 septembre à 9h45 et 11h00 messes célébrées par le chanoine Marc Guelfucci en action de grâces pour les six années passées à saint Eugène. Nous remettrons à Monsieur le Chanoine le montant du cadeau fait par les paroissiens en vue de la restauration de calices et patènes comme demandé par le Père.

## **Journées d'Amitié**

### **Samedi et dimanche 13 et 14 novembre 2021**

*Cette date est encore lointaine, mais il n'est pas trop tôt pour y penser!*

Nous vous proposons de nous aider à préparer des stands encore plus attractifs. Comment ?

- En confectionnant ou en achetant, là où vous passerez, des **produits du terroir** ;
- En rapportant de votre lieu de vacances ou de chez les bouquinistes des **livres d'occasion** ;
- En retrouvant et en nous apportant des **jouets d'occasion** (en bon état !), des **jeux d'occasion** (non dépareillés !), des vêtements bébé/enfant d'occasion (en très bon état !)
- Et cette liste n'est pas limitative !

## **DANS LE DIOCESE**

### **INDULGENCES DURANT L'ANNEE SAINT JOSEPH**

**L'indulgence plénière – pour soi-même ou pour un défunt – peut être reçue aux conditions habituelles prévues par l'Église : refus du péché, confession et communion sacramentelles, prière aux intentions du Pape.**

- Ceux qui méditent *«pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père»*, ou qui participent à une retraite spirituelle même pour une journée *«qui comprend une méditation sur saint Joseph»*.

- L'indulgence peut être obtenue en accomplissant *«une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle»*, à l'exemple de saint Joseph.

- Réciter le chapelet en famille et entre fiancés.

- Ceux qui se tournent avec confiance vers *«l'artisan de Nazareth»* pour trouver un emploi.

- Une indulgence *«aux fidèles qui réciteront la Litanie à saint Joseph (pour la tradition latine), ou l'Akathistos à saint Joseph, en totalité ou au moins une partie de celle-ci (pour la tradition byzantine), ou une autre prière à saint Joseph, propre aux autres traditions liturgiques»*.

- *«toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph»* en particulier *«les fêtes du 19 mars et du 1er mai, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, le dimanche de saint Joseph (selon la tradition byzantine), le 19 de chaque mois et chaque mercredi, le jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine»*.